

UNIFICATION IMMÉDIATE DU CAMEROUN : LA DIVISION ARBITRAIRE DU CAMEROUN - Intervention De Ruben Um Nyobe Au Congrès De Kumba (14-17 DÉCEMBRE 1951). (Page 10-11)

Sous l'administration allemande, le Cameroun était un vaste pays s'étendant de la frontière nigérienne jusqu'à une certaine profondeur de l'actuel territoire de l'Oubangui-Chari. À la suite de la guerre 1914-1918, la Société des Nations divisa le pays en deux parties. Une partie fut confiée sous forme de pays sous mandat à la France et l'autre à l'Angleterre. Il s'agit là d'un acte des plus injustes et des plus arbitraires. Le Cameroun n'avait déclaré la guerre à aucun état et ne devait, par conséquent, être déclaré vaincu de la guerre. D'autre part, sa contribution à la guerre et les sacrifices imposés à son territoire n'étaient motivés par aucune raison valable. Il faut souligner, et cela a une grosse importance, que le pays déclaré vaincu, l'Allemagne, n'avait souffert de pareille mesure à l'époque.

La division en deux zones est très préjudiciable à notre pays. En 1939, une guerre éclata entre l'Allemagne fasciste et ce qu'on appelait les alliés à l'époque, et qui comprenaient entre autres nations, la France et l'Angleterre.

Avant le commencement de la guerre, le gouvernement français fit constituer au Cameroun sous son administration, un parti politique appelé "Jeunesse Camerounaise française", parti qui avait pour but de refuser une éventuelle restauration de l'administration allemande au Territoire. Mieux que cette manifestation politique d'importance psychologique que les colons allemands installés au Territoire qualifiaient de jeu d'enfants, les Camerounais participèrent de façon remarquable à l'effort de guerre, allant jusqu'à donner leur vie pour que triomphe la liberté, la liberté pour tout le monde.

"Unification immédiate du Cameroun" : Intervention de Ruben UM NYOBE au Congrès de Kumba (14-17 Décembre 1951) - Déclaration commune des représentants du mouvement national camerounais de Tiko le 22 Août 1952 - Rapport présenté par UM NYOBE au 2ème Congrès de l'UPC à Eséka le 28-30 Septembre 1952 - la Résolution politique adoptée par le 2ème Congrès de l'UPC.